

# Profil du métier

# Horticulteur- paysagiste/ Horticultrice- paysagiste



[sceau-rouge.ca](http://sceau-rouge.ca)  
[red-seal.ca](http://red-seal.ca)



# Profil du métier

Horticulteur-paysagiste/  
Horticultrice-paysagiste



## Structure du profil du métier

Ce profil comprend deux sections qui donnent un aperçu de la description du métier et ses activités selon la norme professionnelle Sceau rouge:

**Description du métier de Horticulteur-paysagiste/Horticultrice-paysagiste** : aperçu des fonctions, du milieu de travail, des tâches à exécuter, des métiers semblables et de l'avancement professionnel.

**Tableau des tâches** : tableau exposant les activités principales, les tâches et les sous-tâches comprises dans la présente NPSR.

**Activité principale** : plus grande division dans la norme composée d'un ensemble distinct d'activités effectuées dans le métier.

**Tâches** : actions particulières représentant les activités comprises dans une activité principale.

**Sous-tâches** : actions particulières représentant les activités comprises dans une tâche.

# **Description du métier de Horticulteur-paysagiste/Horticultrice-paysagiste**

« Horticulteur-paysagiste/horticultrice-paysagiste » est le titre officiel Sceau rouge de ce métier tel qu'il a été approuvé par le CCDA. La présente NPSR couvre les tâches qu'exécute une horticultrice-paysagiste ou un horticulteur-paysagiste.

Les horticulteurs-paysagistes et les horticultrices-paysagistes étudient et évaluent les aménagements paysagers, préparent les designs et interprètent les plans. Ils construisent et entretiennent les jardins, les parcs, les terrains de golf, les serres, les pépinières, les magasins de vente au détail et les autres environnements paysagers. De plus, les horticulteurs-paysagistes et les horticultrices-paysagistes construisent et entretiennent des éléments d'architecture de jardin comme des terrasses, des voies piétonnières et des murs, et ils installent et entretiennent les composants et les éléments des infrastructures vertes. Ils donnent également des conseils touchant l'horticulture et la construction d'aménagements paysagers aux clients. Ils propagent, cultivent, et analysent les plantes, et prennent en charge les plantes endommagées et malades.

Les horticulteurs-paysagistes et les horticultrices-paysagistes sont au premier rang des bonnes pratiques environnementales. Ils intègrent leurs compétences spécialisées à la gestion durable de l'aménagement paysager en utilisant leur expertise en conservation de l'eau et des techniques comme le xéropaysage, la collecte des eaux pluviales, des technologies d'irrigation efficaces et l'utilisation de plantes indigènes ou adaptées qui sont essentielles pour favoriser la biodiversité régionale et pour diminuer les besoins excessifs en entretien en en ressources. Les horticulteurs-paysagistes et les horticultrices-paysagistes tirent constamment profit des avancées technologiques pour améliorer les résultats durables de leurs projets.

Ils travaillent pour des designers, des architectes et des entrepreneurs en aménagement paysager, des entreprises d'entretien de gazon et de soins des arbres, des installations de loisirs, des terrains de golf, des parcs, des pépinières, des serres et des administrations municipales, provinciales et fédérales. Ils peuvent aussi être travailleurs indépendants.

Les horticulteurs-paysagistes et les horticultrices-paysagistes travaillent avec des outils et de l'équipement qui vont de simples outils manuels à de l'équipement lourd. Ils peuvent être responsables de l'entretien régulier d'outils et d'équipement. Les horticulteurs-paysagistes et les horticultrices-paysagistes peuvent aussi travailler avec des produits tels que les sols, les produits phytosanitaires et les carburants. Ils doivent savoir en faire une utilisation sécuritaire et connaître les pratiques environnementales exemplaires et les règlements gouvernementaux.

Certains horticulteurs-paysagistes et horticultrices-paysagistes se spécialisent dans les domaines comme le design, la construction et l'entretien d'aménagements paysagers, la production en serre et en pépinière et la production de gazon. Ils peuvent travailler de manière indépendante ou en collaboration avec d'autres professionnels comme les architectes paysagistes, les architectes, les ingénieurs et les urbanistes.

Les horticulteurs-paysagistes et les horticultrices-paysagistes doivent posséder de bonnes habiletés de communication pour coordonner et faciliter le travail avec les clients, les collègues et les autres gens de métier. Ils doivent également posséder un bon raisonnement analytique, de bonnes compétences en prise de décision et un bon sens de l'organisation. Le métier requiert une base élémentaire en sciences comme la botanique, la physiologie et la morphologie des plantes, les propriétés du sol et les principes du bâtiment.

La plupart du travail comme la construction et l'entretien des aménagements paysagers, et la gestion de la neige et de la glace est effectuée à l'extérieur, dans toutes les conditions météorologiques. Le travail à l'intérieur peut inclure la serriculture, l'aménagement paysager intérieur ainsi que la vente de plantes, de fournitures et de matériel d'horticulture. Le travail peut être physiquement exigeant et comporter des activités comme soulever, grimper, transporter et se pencher. L'emploi dans ce métier peut varier d'un lieu de travail à l'autre et peut être saisonnier et dépendre des conditions météorologiques. Les échéances et la production efficace sont une partie importante du métier, et les horticulteurs-paysagistes et les horticultrices-paysagistes doivent gérer leur temps de manière efficace.

Avec de l'expérience et des compétences avérées, les horticulteurs-paysagistes et les horticultrices-paysagistes peuvent progresser pour occuper des postes de supervision et de formation ou devenir propriétaires d'entreprise.

La présente analyse reconnaît l'existence de similitudes, de chevauchements et de collaboration avec le travail d'autres gens de métier comme les arboriculteurs et les arboricultrices, les briqueteurs-maçons et les briqueteuses-maçonnnes en pierres, les opérateurs et les opératrices d'équipement lourd, les couvreurs et les couvreuses, les électriciens et les électriciennes, les plombiers et les plombières, les monteuses et les monteuses d'installations au gaz, les mécaniciens et les mécaniciennes de petits moteurs et les charpentiers et les charpentières.

# Horticulteur-paysagiste/Horticultrice-paysagiste

## Tableau des tâches et pondérations

### Activité principale A – Mettre en pratique les compétences professionnelles communes

17 %

<p>Tâche A-1 Maintenir le lieu de travail sécuritaire et sain 23 %</p>	<p>Sous-tâche A-1.01 Utiliser l'équipement de protection individuelle (EPI) et l'équipement de sécurité</p>	<p>Sous-tâche A-1.02 Maintenir un environnement de travail sécuritaire</p>	<p>Sous-tâche A-1.03 Adopter des pratiques de travail saines et respectueuses</p>
<p>Tâche A-2 Utiliser les outils, l'équipement et les véhicules 37 %</p>	<p>Sous-tâche A-2.01 Utiliser les outils manuels</p>	<p>Sous-tâche A-2.02 Utiliser les outils mécaniques</p>	<p>Sous-tâche A-2.03 Utiliser les instruments de mesure</p>
	<p>Sous-tâche A-2.04 Utiliser les véhicules, l'équipement motorisé, les remorques et les accessoires</p>		
<p>Tâche A-3 Organiser le travail 27 %</p>	<p>Sous-tâche A-3.01 Évaluer le lieu de travail à aménager</p>	<p>Sous-tâche A-3.02 Utiliser les documents et les ouvrages de référence</p>	<p>Sous-tâche A-3.03 Tenir les dossiers à jour</p>
	<p>Sous-tâche A-3.04 Participer aux activités de planification du travail</p>	<p>Sous-tâche A-3.05 Commander les matériaux</p>	<p>Sous-tâche A-3.06 Organiser les matériaux et l'équipement</p>
	<p>Sous-tâche A-3.07 Transporter les matériaux</p>	<p>Sous-tâche A-3.08 Transporter l'équipement</p>	

<p>Tâche A-4 Participer à la commercialisation et aux ventes 13 %</p>	<p>Sous-tâche A-4.01 Gérer les stocks</p>	<p>Sous-tâche A-4.02 Vendre les produits et les services</p>	<p>Sous-tâche A-4.03 Entretenir les relations avec les clients</p>
	<p>Sous-tâche A-4.04 Préparer les estimations</p>		
<p>Tâche A-5 Poursuivre un apprentissage continu 0 %</p>	<p>Sous-tâche A-5.01 Se mettre à niveau quant aux nouvelles pratiques et procédures du métier</p>	<p>Sous-tâche A-5.02 Se mettre à niveau quant aux nouvelles technologies</p>	
<p>Tâche A-6 Utiliser les techniques de communication et de mentorat 0 %</p>	<p>Sous-tâche A-6.01 Utiliser les techniques de communication</p>	<p>Sous-tâche A-6.02 Utiliser les techniques de mentorat</p>	

---

**Activité principale B – Utiliser les principes horticoles****25 %**

Tâche B-7 Appliquer les pratiques horticoles 63 %	Sous-tâche B-7.01 Pratiquer la science des plantes	Sous-tâche B-7.02 Identifier les plantes	Sous-tâche B-7.03 Gérer la santé des plantes, le sol et les conditions de croissance
	Sous-tâche B-7.04 Tailler les végétaux	Sous-tâche B-7.05 Propager les végétaux	Sous-tâche B-7.06 Combattre les parasites, les maladies et les espèces envahissantes
	Sous-tâche B-8.01 Effectuer la gestion responsable de l'environnement	Sous-tâche B-8.02 Améliorer la biodiversité	Sous-tâche B-8.03 Effectuer la gestion responsable du sol
Tâche B-8 Appliquer les pratiques écologiques 37 %	Sous-tâche B-8.04 Effectuer la planification et la gestion responsable de l'eau	Sous-tâche B-8.05 Appliquer les pratiques de sécurité incendie et de prévention des incendies en aménagement paysager	

## Activité principale C – Construire les aménagements paysagers 32 %

<p>Tâche C-9 Effectuer les activités préalables à la construction 19 %</p>	<p>Sous-tâche C-9.01 Participer aux activités de design de l'aménagement paysager</p>	<p>Sous-tâche C-9.02 Préparer les chantiers de construction</p>	<p>Sous-tâche C-9.03 Effectuer le nivellement</p>
	<p>Sous-tâche C-9.04 Installer les systèmes de drainage</p>		
<p>Tâche C-10 Installer les matériaux inertes de l'aménagement paysager 34 %</p>	<p>Sous-tâche C-10.01 Installer les structures de l'aménagement paysager</p>	<p>Sous-tâche C-10.02 Installer les matériaux inertes de surface</p>	<p>Sous-tâche C-10.03 Installer les escaliers et les murs de soutènement</p>
	<p>Sous-tâche C-10.04 Installer les systèmes d'irrigation</p>	<p>Sous-tâche C-10.05 Installer les éléments décoratifs aquatiques</p>	<p>Sous-tâche C-10.06 Installer les systèmes d'éclairage très basse tension de l'aménagement paysager et les autres installations électriques très basse tension</p>
<p>Tâche C-11 Installer les éléments naturels de l'aménagement paysager 29 %</p>	<p>Sous-tâche C-11.01 Installer les milieux de culture</p>	<p>Sous-tâche C-11.02 Installer les plantes pour l'aménagement paysager extérieur</p>	<p>Sous-tâche C-11.03 Transplanter les plantes</p>
	<p>Sous-tâche C-11.04 Installer le paillis</p>	<p>Sous-tâche C-11.05 Ensemencer le gazon</p>	<p>Sous-tâche C-11.06 Installer le gazon en plaque</p>

	<p>Sous-tâche C-11.07          Installer les plantes pour l'aménagement paysager intérieur</p>		
<p>Tâche C-12          Installer les infrastructures vertes          18 %</p>	<p>Sous-tâche C-12.01          Participer aux stratégies de design d'infrastructures vertes</p>	<p>Sous-tâche C-12.02          Installer les toits verts</p>	<p>Sous-tâche C-12.03          Installer les murs verts</p>
	<p>Sous-tâche C-12.04          Installer les systèmes de gestion des eaux pluviales et des eaux de ruissellement</p>	<p>Sous-tâche C-12.05          Installer le matériel de contrôle de l'érosion</p>	<p>Sous-tâche C-12.06          Installer les espaces de plantation naturels et biodiversifiés</p>

## Activité principale D – Entretien l’aménagement paysager

26 %

<p>Tâche D-13 Entretien les matériaux inertes 31 %</p>	<p>Sous-tâche D-13.01 Entretien les systèmes de drainage</p>	<p>Sous-tâche D-13.02 Entretien les structures de l’aménagement paysager</p>	<p>Sous-tâche D-13.03 Entretien les matériaux inertes de surface</p>
	<p>Sous-tâche D-13.04 Entretien les escaliers et les murs de soutènement</p>	<p>Sous-tâche D-13.05 Entretien les systèmes d’irrigation</p>	<p>Sous-tâche D-13.06 Entretien les éléments décoratifs aquatiques</p>
	<p>Sous-tâche D-13.07 Entretien les systèmes d’éclairage très basse tension de l’aménagement paysager et les autres installations électriques très basse tension</p>	<p>Sous-tâche D-13.08 Gérer la neige et la glace dans l’aménagement paysager</p>	<p>Sous-tâche D-13.09 Réparer les matériaux inertes</p>
<p>Tâche D-14 Entretien les éléments naturels 49 %</p>	<p>Sous-tâche D-14.01 Entretien les éléments naturels extérieurs</p>	<p>Sous-tâche D-14.02 Entretien les éléments naturels intérieurs</p>	<p>Sous-tâche D-14.03 Entretien le gazon</p>
	<p>Sous-tâche D-14.04 Restaurer les éléments naturels</p>		

<p>Tâche D-15 Entretien des infrastructures vertes 20 %</p>	<p>Sous-tâche D-15.01 Entretien des toits verts</p>	<p>Sous-tâche D-15.02 Entretien des murs verts</p>	<p>Sous-tâche D-15.03 Entretien des systèmes de gestion des eaux pluviales et des eaux de ruissellement</p>
<p>Sous-tâche D-15.04 Entretien du matériel de contrôle de l'érosion</p>		<p>Sous-tâche D-15.05 Entretien des espaces de plantation naturels et biodiversifiés</p>	

**Activité principale E – Travailler à la production des végétaux 0 %**  
**(Pas commune)**

<p>Tâche E-16 Exploiter et entretenir les installations de culture <b>Pas commune</b></p>	<p>Sous-tâche E-16.01 Installer les composants des installations de culture Pas commune</p>	<p>Sous-tâche E-16.02 Faire fonctionner les structures et l'équipement des installations de culture Pas commune</p>	<p>Sous-tâche E-16.03 Entretien des environnements sanitaires Pas commune</p>
	<p>Sous-tâche E-16.04 Faire fonctionner les systèmes de régulation climatique Pas commune</p>	<p>Sous-tâche E-16.05 Faire fonctionner les systèmes d'irrigation et de fertigation Pas commune</p>	
<p>Tâche E-17 Gérer les végétaux en serre <b>Pas commune</b></p>	<p>Sous-tâche E-17.01 Élaborer un plan de végétaux en serre Pas commune</p>	<p>Sous-tâche E-17.02 Propager les végétaux en serre Pas commune</p>	<p>Sous-tâche E-17.03 Transplanter les végétaux en serre Pas commune</p>
	<p>Sous-tâche E-17.04 Cultiver en serre Pas commune</p>	<p>Sous-tâche E-17.05 Récolter les végétaux en serre Pas commune</p>	<p>Sous-tâche E-17.06 Expédier les végétaux en serre Pas commune</p>
<p>Tâche E-18 Gérer les cultures en pépinière <b>Pas commune</b></p>	<p>Sous-tâche E-18.01 Élaborer un plan de végétaux en pépinière Pas commune</p>	<p>Sous-tâche E-18.02 Propager les végétaux en champs et en contenants Pas commune</p>	<p>Sous-tâche E-18.03 Transplanter les végétaux en champs et en contenants Pas commune</p>

<p>Sous-tâche E-18.04 Cultiver en champs et en contenants Pas commune</p>	<p>Sous-tâche E-18.05 Récolter les végétaux en champs et en contenants Pas commune</p>	<p>Sous-tâche E-18.06 Expédier les végétaux en champs et en contenants Pas commune</p>
<p>Sous-tâche E-18.07 Préparer les végétaux en champs et en contenants pour l'hiver Pas commune</p>		